

SERVICE ENVIRONNEMENT & DÉCHÈTERIE

LIMITATION DES PASSAGES GRATUITS EN DÉCHÈTERIE À PARTIR DU 2 JANVIER 2025

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique met en place une nouvelle mesure pour optimiser le service des déchèteries sur le territoire : à compter du 2 janvier 2025, le nombre de passages gratuits sera limité à 15 par foyer et par année calendaire. Cette décision s'applique aux trois déchèteries du territoire.

Comment cela fonctionne ?

- **15 passages gratuits par an** : chaque foyer dispose de 15 passages gratuits par année calendaire.
- **Pas de prorata ni de report** : les passages non utilisés au cours de l'année ne sont pas reportables sur l'année suivante, et les cartes activées en cours d'année ne subiront d'aucun prorata.
- **Passages supplémentaires payants** : Au-delà des 15 passages gratuits, chaque visite sera facturée 5€ par passage.

Cependant, cette mesure n'instaure aucune limite d'accès : les usagers du territoire pourront continuer à se rendre en déchèterie autant de fois que nécessaire, y compris plusieurs fois dans une même journée ou un même mois.

Les premières statistiques issues des barrières installées sur le territoire montrent que **85% des foyers effectuent moins de 15 passages par an**. Cette limite a donc été fixée pour répondre à la majorité des usages tout en préservant les ressources collectives.

Les habitants du territoire auront à leur disposition plusieurs outils pour consulter leur nombre de passages :

- **Sur la borne en déchèterie au moment de badger**
- **Depuis votre espace personne sur sud-retz-atlantique.ecocito.com**

Cette initiative repose sur plusieurs objectifs :

- **Améliorer la qualité de service** : en fluidifiant les flux, les agents des déchèteries seront davantage disponibles pour vous accompagner et garantir un tri optimal des déchets
- **Sensibiliser aux comportements responsables**. Cette action encourage les usagers à adopter des pratiques plus durables comme le don, la réparation ou encore pour les déchets verts : le mulching, le compostage, le paillage et le broyage. Cette démarche s'inscrit ainsi dans une volonté collective de transition écologique.

CONTACT PRESSE

Olivier PERROCHAUD
Responsable environnement
02 40 02 21 29
environnement@ccsudretzatlantique.fr

Service communication
07 64 81 53 19
communication@ccsudretzatlantique.fr